

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 20673  
Numéro SIREN : 487 676 249  
Nom ou dénomination : SEPARGEFI

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2020 sous le numéro de dépôt 37905



20200379052019

DATE DEPOT : 03/07/2020

N° DE DEPOT : 37905

N° GESTION : 2016B20673

N° SIREN : 487676249

DENOMINATION : SEPARGEFI

ADRESSE : 6 rue du Général de Larminat 75015 Paris

MILLESIME : 2019

**SEPARGEFI**  
**Société par actions simplifiée au capital de 32 600 000 euros**  
**Siège social : 6, Rue du Général de Larminat, 75015 PARIS**  
**487 676 249 RCS PARIS**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 22 JUIN 2020**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 389 532,72 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice.....389 532,72 euros

A la réserve légale.....19 476,64 euros

Solde.....370 056,08 euros


En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 12 902 797,39 euros.

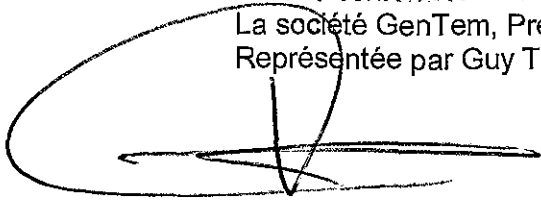
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 12 902 797,39 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 juin 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Greffier du tribunal  
de commerce de Paris  
Comptes annuels déposés le :  
**06 JUIL. 2020**  
Sous le N° : 937905 

Certifié conforme.  
La société GenTem, Présidente  
Représentée par Guy TEMPEREAU  


**Jean-Michel GRIMONPREZ**

213 route de Rennes

44702 ORVAULT

Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale  
de Rennes

  
**Corinne GUIBERT**

7 allée Alphonse Fillion

44124 VERTOU

Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale  
de Rennes

**SEPARGEFI S.A.S.**

487 676 249 RCS PARIS

6, rue du Général de Larminat

75045 PARIS

**Rapport des Commissaires aux comptes  
sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 31 décembre 2019**

**Jean-Michel GRIMONPREZ**

213 route de Rennes

44702 ORVAULT

Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale  
de Rennes

**Corinne GUIBERT**

7 allée Alphonse Fillion

44124 VERTOU

Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale  
de Rennes

## **SEPARGEFI S.A.S.**

### **Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 31 décembre 2019**

A l'Assemblée Générale de la société SEPARGEFI,

#### **1. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SEPARGEFI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 4 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **2. Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

### **3. Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **Titres de participation**

Les titres de participation, dont le montant brut figurant au bilan au 31 décembre 2019 s'établit à 90 672 229 euros et dépréciés à hauteur de 2 369 000 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés éventuellement sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note C.2 de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles, et à revoir les calculs effectués par la Société.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

### **4. Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 11 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société<sup>8</sup> ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **6. Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

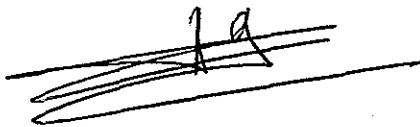
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Orvault et Vertou, le 12 juin 2020

Les Commissaires aux comptes



Jean-Michel GRIMONPREZ

Commissaire aux Comptes



Corinne GUIBERT

Commissaire aux Comptes

## BILAN ACTIF

Exercice au : 31/12/2019

ACTIF	31/12/2019			31/12/2018
	Brut	Amortissements et provisions (à déduire)	Net	Net
Capital souscrit - non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE (a)</b>				
Immobilisations incorporelles:				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	9 059,85	9 059,85		
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, Fonds commercial (1)	753 959,94	721 414,15	32 545,79	162,39
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours	290 354,64		290 354,64	546 459,02
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles:				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels, et outillage industriels	23 596,29	9 685,86	13 910,43	18 507,15
Autres	781 400,82	338 936,94	442 463,88	443 170,26
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	138 345,89		138 345,89	37 511,34
Immobilisations financières (2):				
Participations (b)	90 672 228,87	2 369 000,00	88 303 228,87	57 279 087,32
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	482 975,75		482 975,75	218 765,31
<b>Total I</b>	<b>93 151 922,05</b>	<b>3 448 096,80</b>	<b>89 703 825,25</b>	<b>58 543 662,79</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours (a):				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production [biens et services] (c)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3):				
Créances clients (a) et comptes rattachés (d)	2 681 735,02		2 681 735,02	2 396 805,53
Autres	46 943 837,29		46 943 837,29	35 127 444,73
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement (e):				
Actions propres				
Autres titres	1 243 878,12	173 010,59	1 070 867,53	1 676 867,42
<b>Instruments de trésorerie</b>	<b>54 759,00</b>		<b>54 759,00</b>	
Disponibilités	864 857,26		864 857,26	2 862 418,28
Charges constatées d'avance (3)	12 766,88		12 766,88	12 085,31
<b>Total II</b>	<b>51 801 833,57</b>	<b>173 010,59</b>	<b>51 628 822,98</b>	<b>42 075 621,27</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	166 873,00		166 873,00	196 985,00
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>145 120 628,62</b>	<b>3 621 107,39</b>	<b>141 499 521,23</b>	<b>100 816 269,06</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			778 449,00	

(a) Les actifs avec clause de réserve de propriété sont regroupés sur une ligne distincte portant la mention "dont, avec clause de réserve de propriété". En cas d'impossibilité d'identifier les biens, un renvoi au pied du bilan indique le montant restant à payer sur ces biens. Le montant à payer comprend celui des effets non échus.

(b) Si des titres sont évalués par équivalence, ce poste est subdivisé en deux sous-postes "Participations évalués par équivalence" et "Autres participations". Pour les titres évalués par équivalence, la colonne "Brut" présente la valeur globale d'équivalence si elle est supérieure au coût d'acquisition. Dans le cas contraire, le prix d'acquisition est retenu. La provision pour dépréciation globale du portefeuille figure dans la 2ème colonne. La colonne "Net" présente la valeur globale d'équivalence positive ou une valeur nulle.

(c) À ventiler, le cas échéant, entre biens, d'une part, et services d'autre part.

(d) Créances résultant de ventes ou de prestations de services.

(e) Poste à servir directement s'il n'existe pas de rachat par l'émité de ses propres actions.

## BILAN PASSIF (avant répartition)

Exercice au : 31/12/2019

PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
<b>CAPITAUX PROPRES*</b>		
Capital [dont versé...] (a)	32 600 000,00	32 600 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
Ecart de réévaluation (b)		
Ecart d'équivalence (c)		
Réserves:		
Réserve légale	737 054,69	706 840,71
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres	12 532 741,31	11 958 675,76
Report à nouveau (d)		
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte] (e)	389 532,72	604 279,53
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	939 313,87	777 934,87
<b>Total I</b>	<b>47 198 642,59</b>	<b>46 647 730,87</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Montants des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>Total II</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DETTES (1) (g)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès établissements de crédits (2)	51 607 554,23	8 040 336,62
Emprunts et dettes financières diverses (3)	40 598 261,55	43 815 644,03
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés (f)	670 958,97	304 399,43
Dettes fiscales et sociales	876 902,15	941 008,11
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		50 000,00
Autres dettes	475 770,00	1 017 150,00
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)		
<b>TOTAL III</b>	<b>94 229 446,90</b>	<b>54 168 538,19</b>
Ecarts de conversion passif (IV)	71 431,74	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	<b>141 499 521,23</b>	<b>100 816 269,06</b>
(1) Dont à plus d'un an	35 382 349,11	8 184 034,62
Dont à moins d'un an	58 846 597,79	45 984 504,57
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	12 068 139,34	40 336,62
(3) Dont emprunts participatifs		

\* Le cas échéant, une rubrique "Autres fonds propres" est intercalée entre la rubrique "Capitaux propres" et la rubrique "Provisions pour risques et charges" avec ouverture des postes constituants de cette rubrique sur des lignes séparées (montant des émissions de titres participatifs, avances conditionnées).  
Un total I bis fait apparaître le montant des autres fonds propres entre le total I et le total II du passif du bilan. Le total général est complété en conséquence.

(a) Y compris capital souscrit non appelé.

(b) A détailler conformément à la législation en vigueur.

(c) Poste à présenter lorsque des titres sont évalués par équivalence.

(d) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit de pertes reportées.

(e) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit d'une perte.

(f) Dettes sur achats ou prestations de services.

(g) A l'exception, pour l'application du (1), des avances et acomptes reçus sur commandes en cours.

**COMPTE DE RESULTAT (en liste)**  
**(Produits et charges hors taxes)**

Exercice au : 31/12/2019

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Produits d'exploitation (1):</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services) (a)	5 710 680,65	5 430 923,06
<b>Sous-total A - Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>5 710 680,65</b>	<b>5 430 923,06</b>
<i>dont à l'exportation:</i>	851 500,00	921 588,00
Production stockée (b)		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	39 010,24	323 916,44
Autres produits	31 787,01	3 036,95
<b>Total I</b>	<b>5 781 477,90</b>	<b>5 757 876,45</b>
<b>Charges d'exploitation (2):</b>		
Achats de marchandises (d)		
Variation des stocks (e)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (d)		
Variation des stock (e)		
*Autres achats et charges externes	2 778 781,14	2 634 452,46
Impôts, taxes et versements assimilés	89 665,80	102 749,04
Salaires et traitements	1 828 327,27	1 843 217,34
Charges sociales	728 367,56	768 631,06
<i>Dotations aux amortissements et aux provisions:</i>		
Sur immobilisations: dotations aux amortissements (f)	115 545,80	85 702,24
Sur immobilisations: dotations aux provisions		
Sur actif circulant: dotations aux provisions		
Pour risques et charges: dotations aux provisions		
Autres charges	20 223,73	40 328,91
<b>Total II</b>	<b>5 560 911,30</b>	<b>5 475 081,05</b>
* Y compris		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>220 566,60</b>	<b>282 795,40</b>
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun:		
Bénéfice ou perte transférée III		
Pertes ou bénéfices transféré IV		
<b>Produits financiers:</b>		
De participation (3)	482 708,25	375 951,75
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	250 339,27	131 259,46
Reprises sur provisions et transferts de charges	130 969,49	21 712,14
Différences positives de change	3 454,47	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	334,43	13 166,76
<b>Total V</b>	<b>867 805,91</b>	<b>542 090,11</b>
<b>Charges financières:</b>		
Dotations aux amortissements et provisions	173 010,59	130 969,49
Intérêts et charges assimilées (4)	333 640,70	109 015,68
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	19 599,50	726,22
<b>Total VI</b>	<b>526 250,79</b>	<b>240 711,39</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>341 555,12</b>	<b>301 378,72</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>562 121,72</b>	<b>584 174,12</b>
<b>Produits exceptionnels:</b>		
Sur opérations de gestion		21 716,64
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>Total VII</b>		<b>21 716,64</b>
<b>Charges exceptionnelles:</b>		
Sur opérations de gestion	60 000,00	3 765,23
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions	161 379,00	3 846,00
<b>Total VIII</b>	<b>221 379,00</b>	<b>7 611,23</b>

<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>(221 379,00)</b>	<b>14 105,41</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	<b>(48 790,00)</b>	<b>(6 000,00)</b>
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>6 649 283,81</b>	<b>6 321 683,20</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>6 259 751,09</b>	<b>5 717 403,67</b>
<b>Bénéfice ou perte</b>	<b>389 532,72</b>	<b>604 279,53</b>
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs. Les conséquences des corrections d'erreurs significatives, calculées après impôt, sont présentées sur une ligne séparée sauf s'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs. Les conséquences des corrections d'erreurs significatives, calculées après impôt, sont présentées sur une ligne séparée sauf s'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres		
(3) Dont produits concernant les entités liées	<b>482 708,25</b>	<b>375 951,75</b>
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

(a) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes.

(b) Stock final moins stock initial : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).

(d) Y compris droits de douane.

(e) Stock initial moins stock final : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).

(f) Y compris éventuellement dotations aux amortissements des charges à répartir.

N.B. Outre le résultat exceptionnel avant impôts que les sociétés de capitaux doivent faire ressortir, les entités ont la faculté de faire apparaître distinctement le résultat d'exploitation et le résultat financier. Le bénéfice ou la perte résulte alors de la somme algébrique des résultats courant et exceptionnel (3 + 4) et les charges IX et X.

## I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

### A. MODES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### B. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a souscrit un contrat de crédit senior de 50 000 K€ en 2018 auprès d'un pool bancaire afin de financer les opérations de croissance externe du groupe SERIS.

Un déblocage supplémentaire de 25 000 K€ a été réalisé en date du 31 mai 2019 dans le cadre de l'acquisition de la société polonaise Konsalnet.

Pour cette même opération, la société a également souscrit 2 prêts de 2 500 K€ et 5 000 K€ auprès de la BPI, en date du 13 mai 2019.

La société a acquis l'intégralité des titres de la société Konsalnet Holding SA, société de droit polonais, en date du 31 mai 2019, pour un montant de 29 680 K€. La société a immobilisé les frais d'acquisition pour 1 344 K€.

### C. NOTE EXPLICATIVE DE CERTAINS POSTES DU BILAN

#### 1) Immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles correspondant aux frais de recherche et développement figurent à l'actif pour un montant brut de 9 060 euros et amortis à hauteur de 9 060 euros, sont amorties sur 10 ans.

Les logiciels, figurant à l'actif pour un montant brut de 753 960 euros et amortis à hauteur de 721 414 euros, sont amortis sur 3 ans.

Les immobilisations incorporelles intègrent 290 355 € correspondant aux frais d'acquisition sur titres de participation pour des opérations non finalisées à la clôture de cet exercice.

#### 2) Participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Le tableau figurant en annexe détaille les participations de l'entreprise.

### 3) Créances et Dettes

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

### 4) Comptes de régularisation rattachés aux postes de créances ou de dettes et charges ou produits constatés d'avance.

Les montants comptabilisés correspondent à des régularisations normales de fin d'exercice et n'ont pas d'importance significative.

### 5) Engagements retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités projetées avec salaires en fin de carrière tenant compte des probabilités de vie et de présence dans la société, et d'une actualisation financière.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,76 %
- Taux de croissance des salaires : 1%
- Age de départ à la retraite : 65 ans

## D. NOTE EXPLICATIVE DE CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

RAS

## E. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### 1) Capital

Le capital est constitué de 326 000 actions d'une valeur nominale de 100 euros.

### 2) Engagement en matière de retraite

Le montant pris en matière de retraite s'élève à 174 K€ au 31 décembre 2019.

### 3) Consolidation des comptes

SEPARGEFI est la société mère du groupe consolidé.

#### 4) Intégration fiscale

Liste des sociétés membres du groupe :

- SEPARGEFI
- SECURIFRANCE EXPANSION
- SERIS SECURITY
- SERIS FACILITY
- SERIS SPACE
- SERIS TECHNOLOGY
- SERSI GUYANE
- SERIS AIRPORT SERVICES

Les sociétés SERIS GUYANE et SERIS AIRPORT SERVICES ont rejoint le groupe d'intégration fiscale au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Impôt des sociétés du groupe

a) Impôt exigible si les sociétés étaient imposées séparément :

- SEPARGEFI : ..... - 1 200 €  
Dont crédit d'impôt mécénat pour 1 200 €
- SECURIFRANCE EXPANSION : ..... - 300 €  
Dont crédit d'impôt mécénat pour 300 €
- SERIS SECURITY : ..... - 47 530 €  
Dont crédit d'impôt mécénat pour 95 120 €
- SERIS TECHNOLOGY : ..... 0 €
- SERIS FACILITY : ..... 0 €
- SERIS SPACE : ..... 0 €
- SERIS GUYANE : ..... 0 €
- SERIS AIRPORT SERVICES : ..... 0 €

b) Impôt sur le résultat d'ensemble ..... - 96 620 €  
incluant les crédits d'impôts des filiales pour 95 420 €

c) Economie d'impôt.....47 590 € => cette économie représente l'impôt comptabilisé chez SERIS SECURITY mais qui ne fait l'objet d'aucun paiement compte tenu d'un résultat groupe déficitaire.

#### 6) Crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE)

Le CICE 2018 totalise 4 795 euros. Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière de formation, de recrutement, et de reconstitution du fonds de roulement.

#### 7) Crise du COVID-19 et continuité d'exploitation

L'épidémie de COVID-19 (Corona Virus Disease 2019) se développe depuis fin décembre 2019, initialement en Chine puis dans le monde entier.

Les conséquences du COVID-19 sur les opérations du groupe ne sont pas significatives à la date d'établissement des comptes au 31 décembre 2019, en revanche les mesures de confinement et de fermetures des entreprises décidées les 12 et 14 mars 2020 ont ralenti très fortement l'activité économique en France et dans le monde.

Les conséquences futures pour le groupe SERIS ne peuvent à ce jour être estimées de manière fiable, cependant après une simulation des hypothèses les plus pessimistes, un plan de financement a été initié pour faire face à celles-ci.

Aussi les comptes annuels ont été arrêtés en vertu du principe de continuité d'exploitation en tenant compte des besoins de trésorerie à court terme qui nécessitent de différer le remboursement en capital des échéances dues le 17 avril 2020 et le 17 juillet 2020 au titre du Crédit de Croissance Externe, et d'augmenter jusqu'au 31 Octobre 2020 l'autorisation de découvert du groupe.

## **F. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

L'épidémie liée au COVID-19 (Corona Virus Disease 2019) a été considérée dans les comptes comme un événement post-clôture se référant au § crise du COVID-19 et continuité d'exploitation.

## **G . ENGAGEMENTS FINANCIERS**

La société a consenti des abandons de créances pour un montant global de 1 066 668 € assorti de clauses de retour à meilleure fortune.

## TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

31/12/2019

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b)	31/12/2019					
	A	B		C		D
	VALEUR BRUTE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS		DIMINUTIONS		VALEUR BRUTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE (c)
RUBRIQUES (a)		Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions	Virements de poste à poste	
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et de développement	9 059,85					9 059,85
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	715 252,94	920,00	37 787,00			753 959,94
Fonds commercial (1)						
Autres						
Immobilisations incorporelles en cours	546 459,02	97 136,14			353 240,52	290 354,64
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels, et outillage industriels	23 596,29					23 596,29
Autres	707 593,72	47 581,20	26 225,90			781 400,82
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes	37 511,34	164 847,45			64 012,90	138 345,89
Immobilisations financières						
Participations (c)	59 648 087,32	30 670 901,03	353 240,52			90 672 228,87
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres	218 765,31	264 210,44				482 975,75
<b>TOTAL</b>	<b>61 906 325,79</b>	<b>31 245 596,26</b>	<b>417 253,42</b>		<b>417 253,42</b>	<b>93 151 922,05</b>

(a) A développer si nécessaire selon la nomenclature des postes du bilan. Lorsqu'il existe des frais d'établissement, ils font l'objet d'une ligne séparée.

(b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin (cf. ci-dessous développement des colonnes B (augmentations) et C (diminutions)).

(c) La valeur brute à la clôture de l'exercice est la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

## TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

31/12/2019

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b)	A				B					C				D
	AMORTISSEMENTS CUMULES AU DEBUT DE L'EXERCICE	TOTAL	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autre mode	Dotations exceptionnelles	TOTAL	Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments codés	Éléments hors service	AMORTISSEMENTS CUMULES A LA FIN DE L'EXERCICE (c)			
<b>SUBSIDIÈRES (b)</b>														
Immobilisations incorporelles														
Frais d'établissement	9 059,85										9 059,85			
Frais de recherche et de développement														
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	715 050,55	6 323,60		6 323,60							721 414,15			
Fonds commercial (1)														
Autres														
Immobilisations incorporelles en cours														
Avances et acomptes														
<b>Immobilisations corporelles</b>														
Terrains														
Constructions														
Installations techniques, matériels et outillage industriels	5 089,14	4 596,72		4 596,72							9 685,86			
Autres	264 423,46	74 513,48		74 513,48							338 936,94			
Immobilisations corporelles en cours														
Avances et acomptes														
<b>Immobilisations financières</b>														
Participations (c)														
Crédits attachés à des participations														
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille														
Autres titres immobilisés														
Prêts														
Autres														
<b>TOTAL</b>	<b>569 663,00</b>	<b>85 433,80</b>		<b>85 433,80</b>							<b>1 079 096,80</b>			

(a) A développer et redresser selon le même nomenclature que celle du tableau des immobilisations.

(b) Les crédits subissent les réductions pour avant que de bilan (cf. ci-dessous développement des colonnes B (ajustements) et C (diminutions)).

(c) Les amortissements cumulés à la fin de l'exercice sont ceux à la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B + C + D).

## TABLEAU DES PROVISIONS

31/12/2019

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b)	A	B	C	D
	PROVISIONS AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS REPRISES DE L'EXERCICE	PROVISIONS A LA FIN DE L'EXERCICE (c)
<b>RUBRIQUES (a)</b>				
<i>Provisions réglementées</i>	777 934,87	161 379,00		939 313,87
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement (participation des salariés)				
Hausse des prix				
Fluctuation des cours				
Provisions réglementées relatives aux autres éléments de l'actif				
Amortissements dérogatoires	777 934,87	161 379,00		939 313,87
Provision spéciale de réévaluation				
Plus-values réinvesties				
Autres provisions réglementées				
<i>Provisions pour risques</i>				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pertes sur contrats				
Autres provisions pour risques				
<i>Provisions pour charges</i>				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour restructurations				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations (entreprise)				
Provisions pour gros entretien ou grandes révisions				
Provisions pour remises en Etat				
<i>Provisions pour dépréciations</i>	2 499 969,49	173 010,59	130 969,49	2 542 010,59
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	2 369 000,00			2 369 000,00
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation	130 969,49	173 010,59	130 969,49	173 010,59
<b>TOTAL</b>	<b>3 277 904,36</b>	<b>334 389,59</b>	<b>130 969,49</b>	<b>3 481 324,46</b>
Exploitation :				
Financière :		173 010,59	130 969,49	
Exceptionnelle :		161 379,00		

(a) A développer si nécessaire (le cas échéant de mettre en évidence entre autres les provisions pour pensions et obligations similaires, les provisions pour impôts, les provisions pour renouvellement des immobilisations concédées...).

(b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin (cf. ci-dessous développement des colonnes B (augmentations) et C (diminutions)).

(c) Le montant des provisions à la fin de l'exercice est égal à la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).



## SEPARGEFI

## EFFECTIF MOYEN

exercice au 31/12/2019

	Personnel Salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	12,75	
Agents de maîtrise et techniciens	2,00	
Employés	0,73	
Ouvriers		
<b>TOTAL</b>	<b>15,48</b>	

## CHARGES A PAYER

Exercice au 31/12/2019

Montant des charges à payer Incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	68 937
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	383 776
Dettes fiscales et sociales	313 834
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes :	
CLIENTS	443 020
<b>TOTAL</b>	<b>1 209 567</b>

Exercice au 31/12/2019

Montant des produits à recevoir Inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	198 000,00
Autres créances	265,20
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>198 265,20</b>

SEPARGEFI

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

Exercice au 31/12/2019

PRODUITS		Montant
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>		

CHARGES		Montant
Charges d'exploitation		12 767,00
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
<b>TOTAL</b>		12 767,00

SEPARGEFI

TABLEAU DES PRODUITS EXCEPTIONNELS  
ET CHARGES EXCEPTIONNELLES

Exercice au 31/12/2019

Détail des produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
TRANSACTION SALARIE	60 000,00	
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	161 379,00	
TOTAUX	221 379,00	

## ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations	90 672 229		
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	2 155 163	526 572	
Autres créances	42 144 396	1 500 000	
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunt et dettes financières divers	40 414 227		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	98 902		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	443 020		
Charges financières			

SEPARGEFI

TABLEAU DE VENTILATION DE L'IMPOT  
SUR LES BENEFICES

Exercice au 31/12/2019

	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	562 122,00	-48 790,00
Résultat exceptionnel <i>(hors participation)</i>	-221 379,00	
Participation des salariés		
Résultat comptable	340 743,00	-48 790,00

## ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DETTE FUTURE D'IMPOTS

Exercice 31/12/2019

Nature des différences temporaires	Montant
<p><b>ACCROISSEMENTS</b></p> <p>Provisions réglementées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- amortissements dérogatoires</li> <li>- provisions pour hausse des prix</li> <li>- provisions pour fluctuation des cours</li> </ul> <p>Autres :</p>	
<b>TOTAL DES ACCROISSEMENTS</b>	
<p><b>ALLEGEMENTS</b></p> <p>Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pour congés payés</li> <li>- participation des salariés</li> </ul> <p>Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM</p> <p>Autres :</p>	
<b>TOTAL DES ALLEGEMENTS</b>	
<p>Amortissements réputés différés</p> <p>Déficits reportables</p> <p>Moins-values à long terme</p>	12 033 680

## LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Exercice au 31/12/2019

Filiales et Participations	Capitaux propres	Quote-part du capital détenu en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<b>A - Renseignements Détaillés Filiales et Participations (selon liste ci-dessous)</b>			
1 - Filiales (plus de 50 % du capital détenu)			
SECURIFRANCE EXPANSION	8 541 609,00	95,82	134 558,27
SERIS SECURITY BELGIQUE	13 993 111,00	99,99	21 905,00
SERIS LOGISTICS	722 213,00	99,99	32 984,00
SBD	328 584,00	99,99	14 146,00
SERIS TECHNOLOGY BELGIQUE	2 148 942,00	99,99	58 449,00
SERIS HOLDING BV	4 842 222,00	100,00	74 810,00
PRAKTIKUS	94 238,00	100,00	1 441,00
DMG GROUP	1 002 882,00	100,00	-87 884,00
SERIS KONSALNET HOLDING	30 508 232,00	100,00	3 873 145,00
2 - Participations (10 à 50% du capital détenu)			
<b>B - Renseignements Globaux sur les Autres Filiales et Participations</b>			
1 - Filiales non reprises en A :			
a) françaises			
b) étrangères			
2 - Participations non reprises en A :			
a) françaises			
b) étrangères			